Territoires lettre d'information du SCOTERS
n°4
AVRIL 2022

# Territorialiser le ZAN* en Grand Est

## Mobilisation de la Conférence des SCoT

*Zéro Artificialisation Nette

La loi Climat et Résilience prévoit la mise en place d'un dispositif innovant de concertation : les Conférences régionales des SCoT, composées des SCoT ainsi que des représentants des communes et intercommunalités compétentes en matière de documents d'urbanisme (PLU et PLUi) hors SCoT.

***Objectif*** : Alimenter les réflexions que mène la région dans le cadre de la modification de son SRADDET sur le volet foncier, en formulant des propositions de territorialisation de l'objectif ZAN.

La phase 1 de travail, lancée en septembre sous l'animation des référents FédéSCoT a été intense : 2 Conférences des SCoT avec près de 80 participants – *présidées par Henri HASSER (référent FédéSCoT et Président du SCoT de l'agglomération messine),* 4 rencontres InterSCoT, des échanges avec la Région et les partenaires, un groupe de travail associant le réseau 7Est des agences d'Urbanisme, etc. Elle a abouti à la transmission à la Région début avril de premières propositions axées sur la méthode et la recherche d'une approche projet qualitative. Le document a été massivement signé par les élus membres de la Conférence des SCoT.

Une seconde phase de travail de 6 mois s'engage pour approfondir une forme de territorialisation, en lien avec la Région.

*Consulter la contribution (phase1)*

## actu

### Concertation Grand Est

#### Modification du **SRADDET**

La modification du SRADDET a été officiellement lancée à Metz le 23 mars, en présence de plus de 400 participants. Elle vise à introduire dans le SRADDET les évolutions législatives et réglementaires récentes, concernant la mobilité (loi LOM), les déchets, la logistique et le ZAN.
***Concertation*** d'ici le 30 avril, sur les enjeux locaux (priorités, souhaits, difficultés), solutions à privilégier et autres propositions sur ces sujets.

#### Bassins de mobilité

La loi LOM confie le rôle à la Région, en tant que chef de file sur les mobilités, d'identifier des bassins de mobilités en concertation avec les acteurs locaux concernés (AOM).

Ces bassins sont des espaces de gouvernance de l'organisation des mobilités et de contractualisation.
***Concertation*** d'ici le 25 avril sur les échelles supra-SCoT/PETR jugées pertinentes.

## agenda

**Séminaire** « Sol et Energie : deux produits de luxe » *(ADEUS/AGURAM)*

**Mardi 26 avril à 19h à Strasbourg**

*Inscription*

**Séminaire** « Développement économique et sobriété foncière » *(Région Grand Est)*

**Jeudi 19 mai à Châlons-en-Champagne**

Journée « **révision du SCOTERS** » - *réservée aux élus du territoire du SCOTERS*

**Mardi 14 juin (journée) à Osthoffen**

**Rencontres Nationales des SCoT** – « Vers un nouveau modèle d'aménagement des territoires »

**16-17 juin 2022 à Besançon**

*En savoir+*
*Inscription auprès du syndicat mixte pour le SCOTERS*

**Comité syndical** du SCOTERS

**Mardi 18 octobre 2022 à 10h**

# L'ACTUALITÉ DE LA RÉVISION

## Les élus du SCOTERS en action sur la révision

Depuis septembre 2021, 5 groupes de travail thématiques ont mobilisé les membres du comité syndical

***Objectif*** : affiner le projet de territoire et le traduire.

- ✓ Gr. **TRANSVERSAL** « ambition de développement » : le 29 septembre. *Pilotage : Justin VOGEL*
- ✓ Gr. **HABITAT**. *Pilotage : Claudine HUCKERT et Thierry SCHAAL.*
  - Le 30 novembre : « répartition et partage des objectifs de développement »
  - Le 17 mars : « la qualité, c'est quoi et comment » ?
- ✓ Gr. **ÉCONOMIE** « approche par site et enjeux » : le 10 janvier. *Pilotage : Justin VOGEL et Stéphane SCHAAL*
- ✓ Gr. **MOBILITÉ** « vers un nouveau système » : le 16 mars 2022. *Pilotage : Françoise SCHAETZEL et Xavier ULRICH*

Co-pilotés par des membres du bureau, animés par l'ADEUS et le syndicat mixte, et préparés en amont avec les partenaires techniques, ces ateliers de travail étaient axés sur l'échange, le brainstorming et la co-production.

***Méthode*** : utilisation de divers outils d'expression ludiques et efficaces pour mobiliser les idées (quizz, post-it, photolangage, cartographies, questions « en 2040, pour moi… », Etc).

**En synthèse** : un rôle moteur assumé et maîtrisé, un projet d'aménagement fondé sur les mobilités, un fonctionnement local axé sur les centralités et la proximité, un projet de territoire résolument centré sur l'humain autour du triptyque « santé/qualité/identité »

Rendez-vous le 14 juin pour la synthèse globale, la formalisation du projet de territoire partagé (PAS – Projet d'Aménagement Stratégique) du SCOTERS révisé, et sa traduction dans les armatures urbaines/économique/naturelle.

## zoom sur

## Le volet commerce (DAACL)

En parallèle de ces échanges sur la révision du SCoT, le cabinet LESTOUX & Associés accompagne le syndicat mixte pour l'élaboration de son DAACL, avec l'appui d'un Copil mixte composé des partenaires et d'élus engagés.
***Objectif*** : fixer les conditions d'implantation des commerces et de la logistique commerciale ; et localiser les secteurs d'implantation privilégiés de ces équipements.

Le **DIAGNOSTIC** a été présenté en comité syndical de décembre 2021. ***En synthèse*** :

- une offre suffisante, mais déséquilibrée et construite autour des axes routiers
- un enjeu global d'aménagement du territoire (mobilité/emploi/habitat)
- une explosion du digital

*Prendre connaissance du diagnostic*

Les travaux se poursuivent afin de définir la **STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL** *(phase 2 – en cours).* Les élus locaux s'orientent vers un développement commercial davantage (re)centré sur les centralités (centres-villes, centres-bourgs et pôles de quartier) tout en travaillant les enjeux de mobilités et d'accessibilité.

## … un « L » pour « logistique »

Le DAACL permet de porter une réflexion territoriale et prospective sur la logistique à plusieurs échelles (grande logistique/petite logistique). Tous les espaces sont concernés !
Ce sujet est identifié comme un **enjeu majeur pour le SCOTERS**, au regard de l'évolution des pratiques de consommation (explosion du digital), des projets de mobilité en cours (ZFEm) ainsi que des enjeux climatiques (qualité de l'air) et fonciers (ZAN).

*À suivre …*